



PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE

Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

5 septembre 2022

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir envoyé cette lettre au nom des organismes de presse et des groupes de défense de la liberté de la presse de tout le Canada.

Je tiens à dire, sans équivoque, que les campagnes de haine et de harcèlement en ligne ciblant les journalistes – et la profession de journaliste dans son ensemble – sont inacceptables. Le plus souvent, ces campagnes visent expressément les femmes, les peuples autochtones, les membres de la communauté 2SLGBTQI+ et les journalistes racialisés. Elles n'ont absolument pas leur place au Canada.

Notre gouvernement condamne fermement ces campagnes et les actions profondément troublantes des personnes qui en sont à l'origine.

Je suis d'accord avec l'affirmation faite dans votre lettre selon laquelle la haine et les menaces à l'encontre des journalistes ont un « effet paralysant » sur la démocratie. Une presse libre et indépendante est l'épine dorsale d'une démocratie forte, et toute tentative de l'affaiblir doit être dénoncée par tous les dirigeants. Nous devons tous travailler ensemble pour nous opposer aux actions de ces quelques personnes qui répandent la haine et la division et qui choisissent l'intimidation plutôt qu'un débat respectueux dans notre pays.

Le 1er septembre dernier, l'honorable Marco Mendicino, ministre de la Sécurité publique, s'est entretenu avec l'Association canadienne des chefs de police au sujet de la nécessité de reconnaître et de traiter la tendance à la haine et au harcèlement à l'égard des journalistes et d'autres personnalités publiques comme un problème sérieux et systémique. Cet entretien a également permis de tenir des discussions plus approfondies sur les racines du problème et d'explorer rapidement diverses avenues pour y remédier, à court et à long terme. Parmi les questions importantes abordées, citons la prévention, l'éducation, le rôle des médias sociaux et la nécessité de s'attaquer aux lourdeurs administratives qui entourent la réception des plaintes.

Monsieur Brent Jolly
Président national
Association canadienne des journalistes

Cette rencontre faisait suite à une réunion entre le ministre et certains représentants de votre organisation et d'autres organisations de médias au cours de laquelle le ministre a souligné la nécessité de travailler ensemble pour résoudre ce problème.

Nous discutons également des moyens par lesquels le gouvernement fédéral peut veiller à ce que la GRC dispose des ressources dont elle a besoin pour lutter contre la cybercriminalité et la criminalité numérique dans tout le pays. Cela comprend l'octroi des fonds supplémentaires nécessaires pour s'attaquer à ce problème précis.

Parallèlement, grâce à l'Initiative de citoyenneté numérique et aux investissements prévus dans le Budget 2022, nous avons travaillé directement avec les gens pour leur fournir les outils dont ils ont besoin pour distinguer les faits de la désinformation – dans un écosystème en ligne inondé de cette dernière.

Cependant, comme l'indique votre lettre, nous avons besoin d'autres moyens pour lutter contre ce préjudice social. Je vous remercie des recommandations que vous avez formulées à cet égard. Comme ces recommandations relèvent des portefeuilles du ministre Mendicino, de l'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada, et de l'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec, je leur demande, au moyen d'une copie de la présente lettre, de les prendre dûment en considération.

Sachez que nous continuerons toujours de défendre la liberté de la presse et le droit des journalistes à faire leur travail essentiel, qui consiste notamment à demander des comptes à notre gouvernement, malgré les mauvais traitements et l'intimidation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Justin Trudeau', written in a cursive style with a long horizontal flourish extending to the right.